



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2026, par sa résolution 26-05-139, le règlement n° 358-26 concernant la taxe sur l'immatriculation de tout véhicule de promenade.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au service à la clientèle de Transcollines en composant le (819) 456-1114 option 2, ou via l'adresse courriel infotranscollines@mrcdescollines.com, ou bien au directeur du Développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le (819) 827-0516 poste 2250, ou via l'adresse courriel bkuhn@mrcdescollines.com

Avis public donné le 26 mai 2026 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier